

Présentation du dispositif SAVOIR ROULER À VÉLO

Missions EPS et sécurité routière



SAV OIR ROULER
à vélo

Déroulé de la réunion

1.- Les partenaires

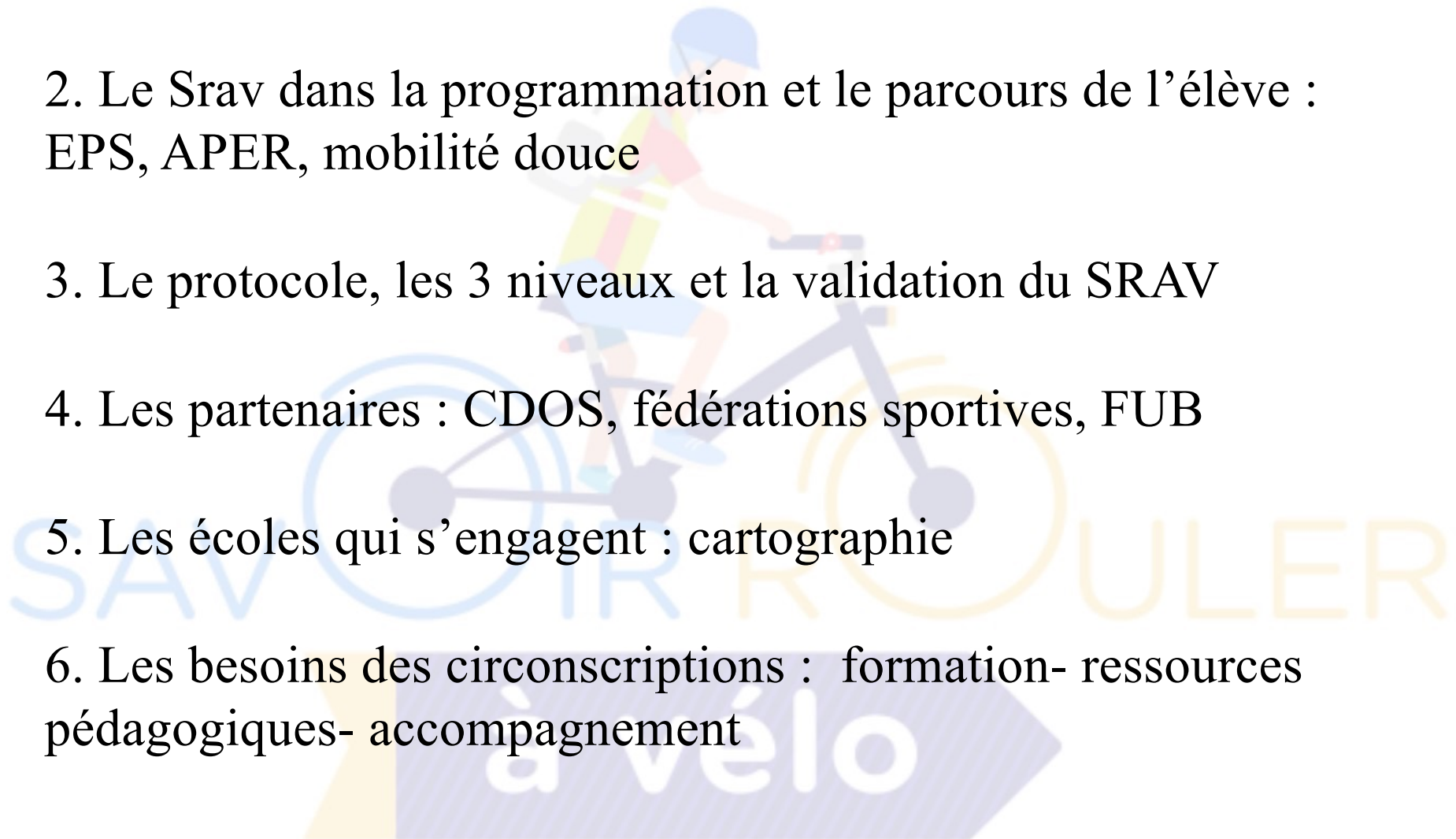
2. Le Srav dans la programmation et le parcours de l'élève :
EPS, APER, mobilité douce

3. Le protocole, les 3 niveaux et la validation du SRAV

4. Les partenaires : CDOS, fédérations sportives, FUB

5. Les écoles qui s'engagent : cartographie

6. Les besoins des circonscriptions : formation- ressources
pédagogiques- accompagnement



Les partenaires



Programme piloté par
le ministère des Sports



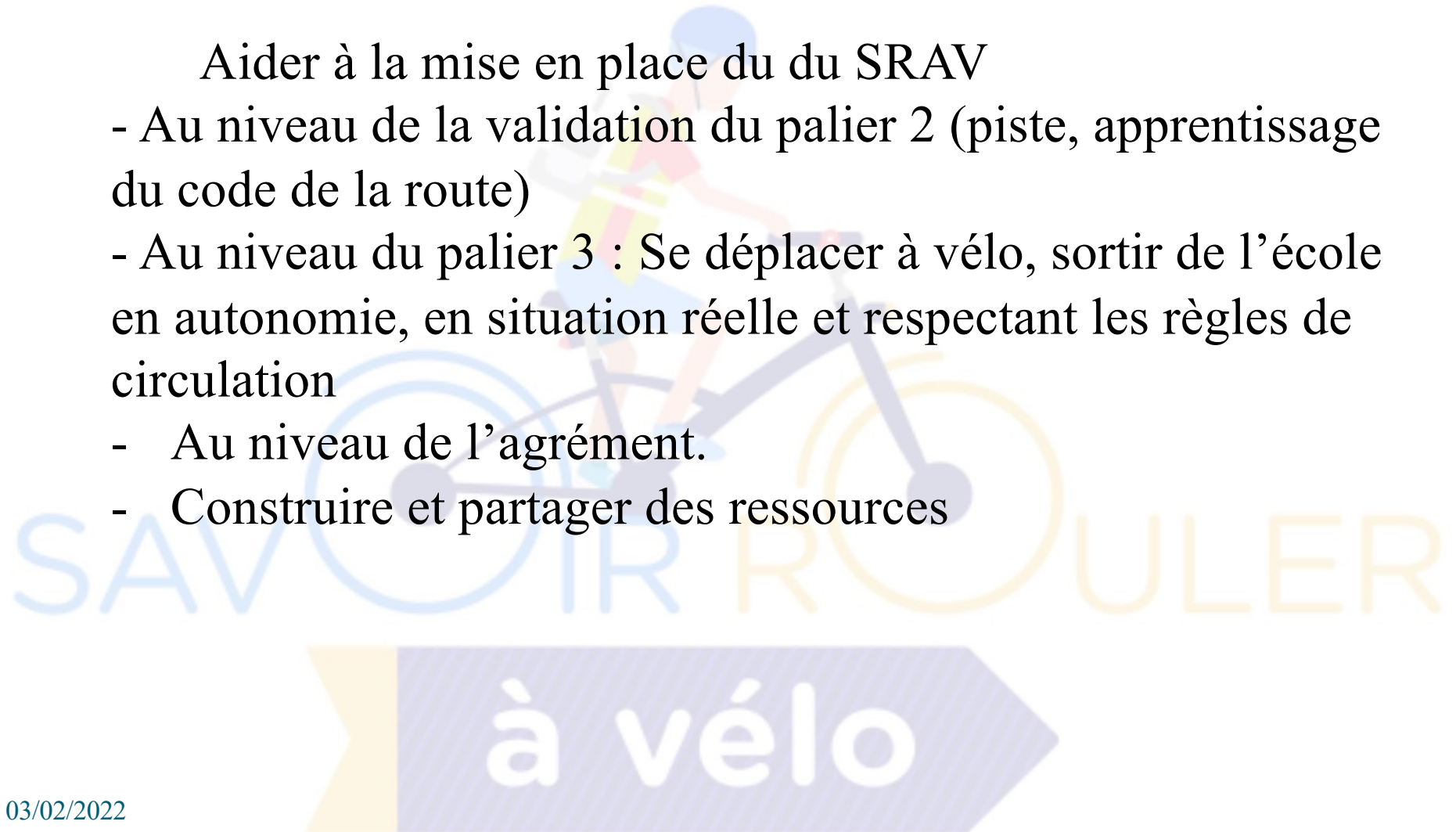
SAV  IR  R  ULER



Les partenaires

Aider à la mise en place du du SRAV

- Au niveau de la validation du palier 2 (piste, apprentissage du code de la route)
- Au niveau du palier 3 : Se déplacer à vélo, sortir de l'école en autonomie, en situation réelle et respectant les règles de circulation
- Au niveau de l'agrément.
- Construire et partager des ressources



- Réunir les partenaires pour faciliter la mise en place du dispositif
- Mettre en synergie les acteurs au service de l'apprentissage des élèves
- Dynamiser un projet interministériel
- Faciliter l'accès à la mobilité douce
- Permettre aux élèves de se déplacer en vélo



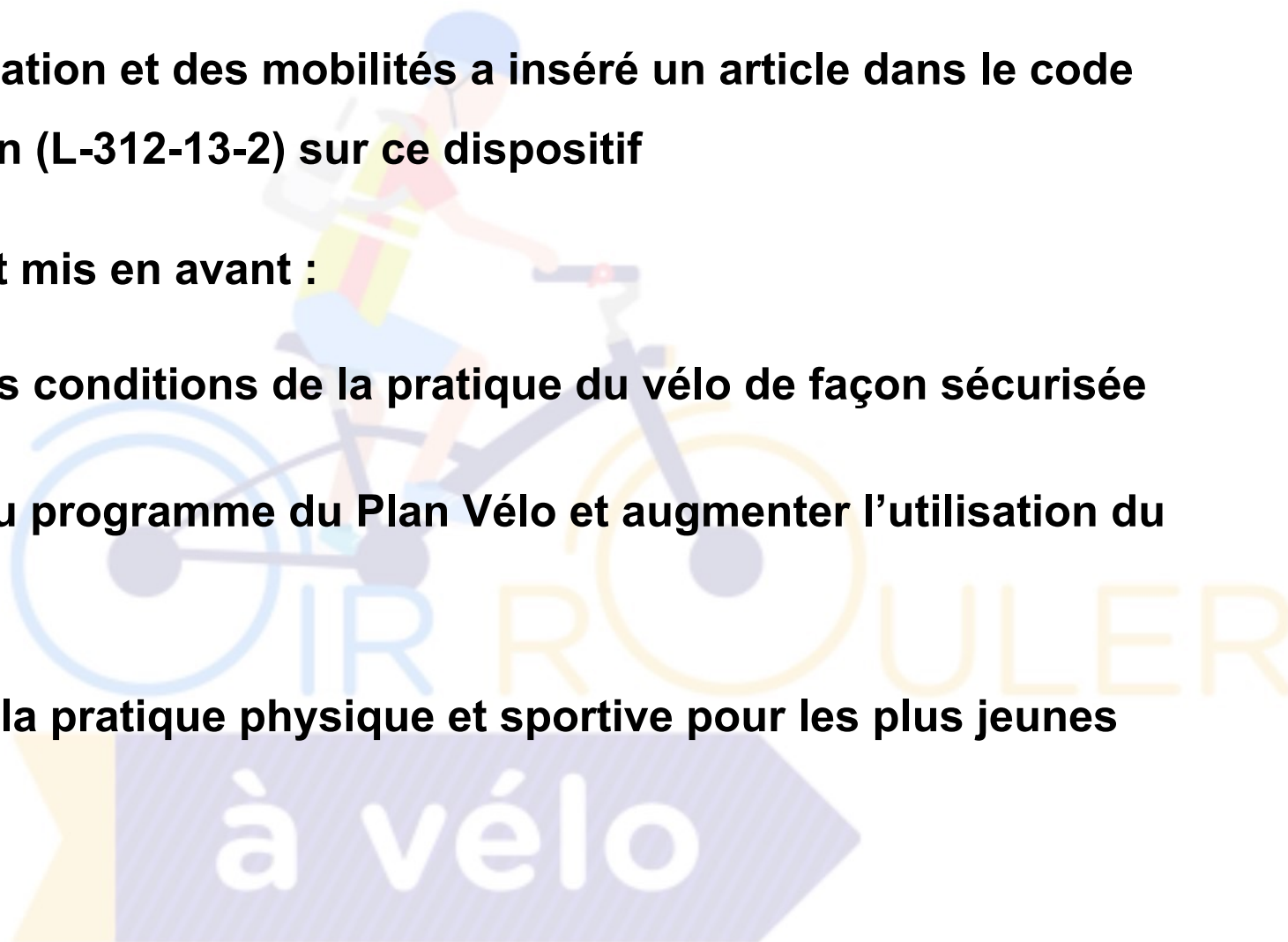
Instruction interministérielle du 2 juillet 2020

Déploiement du programme territorial du savoir rouler à vélo

la loi d'orientation et des mobilités a inséré un article dans le code de l'éducation (L-312-13-2) sur ce dispositif

3 enjeux sont mis en avant :

- renforcer les conditions de la pratique du vélo de façon sécurisée**
- participer au programme du Plan Vélo et augmenter l'utilisation du vélo**
- développer la pratique physique et sportive pour les plus jeunes**



Qui peut intervenir sur le dispositif :

- **Les enseignants dans le cadre de l'enseignement de l'EPS et de l'APER, éventuellement accompagnés d'intervenants extérieurs agréés**
- **les collectivités territoriales**
- **les associations sportives développant la pratique du vélo**
- **les associations de prévention routière**
- **les professionnels de la sécurité routière**
- **les accueils collectifs de mineurs**

SAVIR RULER

à vélo

Le projet :

Un projet transversal, qui peut être investi dans les différents « temps de l'enfant »

En temps scolaire

- Lors des séances d'EPS
- Lors des séances d'éducation à la citoyenneté (sécurité routière)
- Lors d'un déplacement en utilisant le vélo

En temps péri ou extra-scolaire

- Dans l'association sportive
- Dans un temps péri-éducatif
- Lors d'un temps spécifique organisé avec l'ensemble des partenaires

Quelle articulation avec l'APER ?

L'APER est un enseignement obligatoire, inscrit dans les programmes du premier degré et qui vise à développer trois compétences :
l'enfant piéton - l'enfant rouleur - l'enfant passager

Il fait l'objet d'une attestation délivrée en fin de cycle 3. Le savoir rouler à vélo peut ainsi contribuer à valider une partie des compétences développées dans le cadre de l'APER (enfant rouleur) mais ne se substitue pas intégralement à l'APER.



Les 3 étapes du programme **Savoir Rouler à Vélo**

- **Savoir Pédaler** : maîtriser les fondamentaux du vélo

Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.

- **Savoir Circuler** : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé

Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.

- **Savoir Rouler à Vélo** : circuler en situation réelle

Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie

BLOC 1 SAVOIR PÉDALER

Maîtriser les fondamentaux du vélo

Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.

Ce premier temps d'apprentissage permet d'aborder les fondamentaux techniques de l'activité vélo en milieu fermé.



SAVIR RULER

à vélo

BLOC 1 SAVOIR PÉDALER : Compétences à observer :

- Être capable de mettre son casque et de le régler ;
- Être capable de nommer les éléments simples d'un vélo (A minima : cadre, potence, guidon, roues, fourche, dérailleurs, freins, pédales, selle) ;
- Être capable d'identifier les éléments de sécurité du vélo (éclairage, freins, catadioptres, sonnette) ;
- Être capable de vérifier le bon fonctionnement de certains éléments du vélo à savoir : les freins, le serrage de la potence, le serrage et le réglage de la hauteur de selle, la pression des pneus, le serrage des roues ;
- Être capable de maîtriser les fondamentaux de l'activité et notamment :
 - Monter et descendre de son vélo à l'arrêt ;
 - Démarrer un pied au sol ;
 - Conduire son vélo en ligne droite ;
 - Conduire son vélo sur un parcours avec un slalom simple ;
 - Ralentir, freiner et s'arrêter dans une zone délimitée ;
 - Rouler en enlevant un appui (une main ou un pied) ;
 - Rouler dans un couloir étroit (30 cm sur 10m) en position « cavalier » ;
 - Prendre des informations en roulant ;
 - Être capable d'effectuer un virage à 90° ;
 - Franchir un petit obstacle

BLOC 2 SAVOIR CIRCULER

Découvrir la mobilité en milieu sécurisé

Ce deuxième temps d'apprentissage a pour objectif de transmettre les compétences liées à la sécurité routière en milieu fermé.

Il s'agit de connaître les règles de la mobilité à vélo, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction et découvrir les panneaux du code de la route.

SAV OIR R OULER

à vélo

BLOC 2 : Compétences à observer :

- Être capable d'identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos ;
- Être capable de circuler en respectant le code de la route et reconnaître les principaux panneaux de signalisation ;
- Être capable de rouler en tenant compte des autres cyclistes et des piétons ;
- Être capable de communiquer avec les autres cyclistes et les piétons
(faire connaître sa direction, identifier les changements de direction des autres cyclistes, remercier).

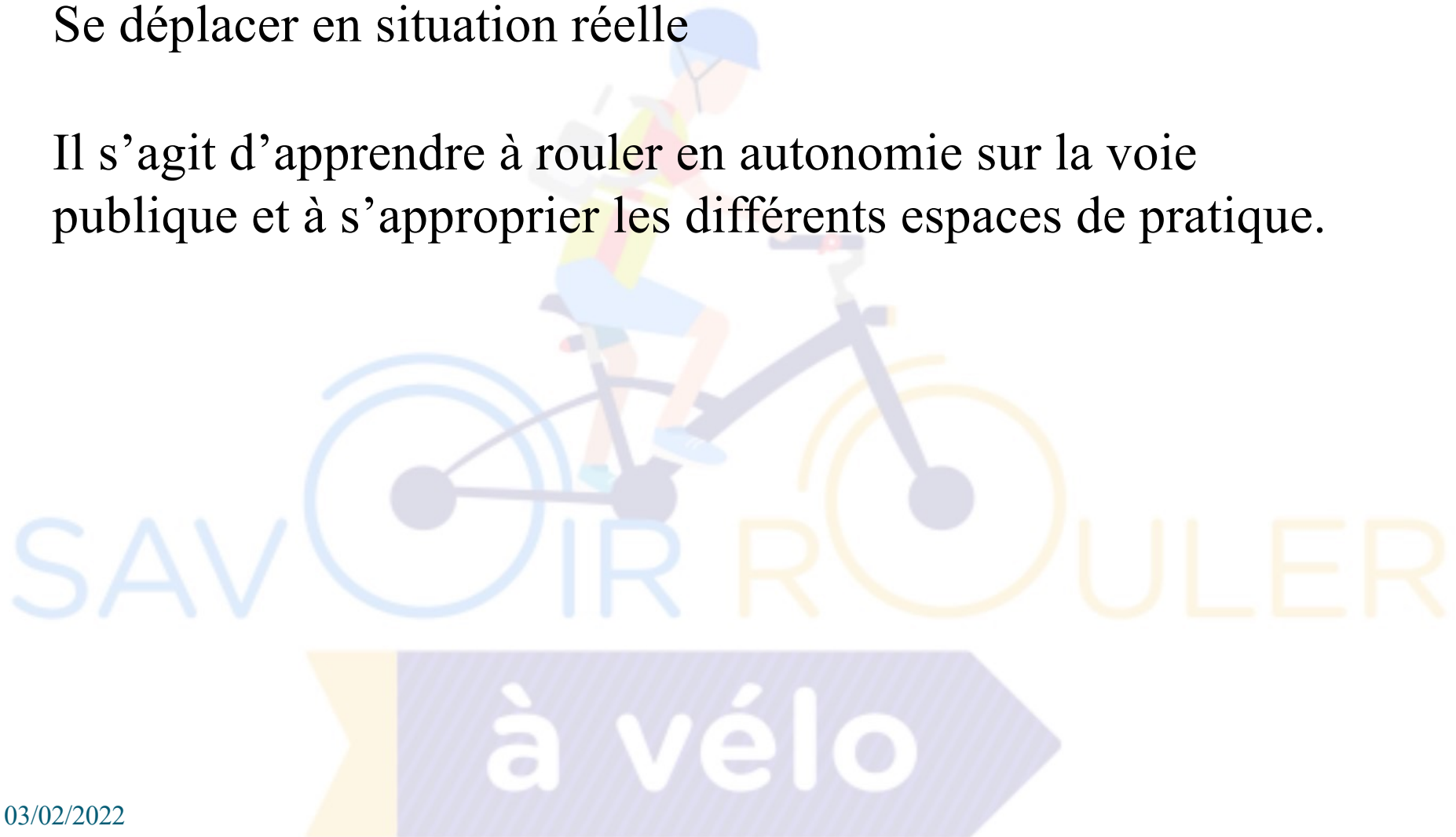
Moyen pour observer les compétences :

Tout moyen d'observation, ou à l'occasion d'un parcours individuel (type parcours sécurité routière) en milieu fermé.

BLOC 3 SAVOIR ROULER À VÉLO

Se déplacer en situation réelle

Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'approprier les différents espaces de pratique.



BLOC 3 : Compétences à observer :

- Être capable d'identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos ;
- Être capable de circuler en respectant le code de la route;
- Être capable de circuler en tenant compte des autres usagers de l'espace public et de la route (piétons, cyclistes, automobilistes, motards, transports en commun...);
- Être capable de rouler à droite sur la voie publique ;
- Être capable de rouler en groupe ;
- Être capable de prendre sa place sur la chaussée, notamment dans les giratoires, et dans toutes les intersections.

Moyen pour observer les compétences :

À l'occasion d'une sortie de groupe sur la voie publique avec accompagnement ou à l'occasion d'un parcours individuel sur un itinéraire, dans la rue, préparé et reconnu

Les liens vers ressources

Site DSDEN 59: <https://pedagogie-nord.ac-lille.fr/docuweb/srav/#sommaire>

Site SRAV : <https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/>

Circulaire : [Savoir Rouler](#)

eduscol : https://eduscol.education.fr/education-securite-routiere/spip.php?page=article&id_article=447

Priorités pour le sport : <https://www.education.gouv.fr/plus-de-sport-l-ecole-une-grande-priorite-pour-le-sport-306483>



Personnes ressources :

D.S.D.E.N. Conseiller pédagogique départemental en E.P.S

- Philippe ANSART : philippe.ansart@ac-lille.fr

S.D.J.E.S. Conseillers d'animation sportive

- Régis LEBBRECHT : regis.lebbrecht@ac-lille.fr

S.D.J.E.S. Conseillère éducation populaire jeunesse

- Cathy BIRONNEAU-COMBELLES : cathy.bironneau-combelles@ac-lille.fr

à vélo